



RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01098

Numéro SIREN : 534 649 876

Nom ou dénomination : 5 S INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2017 sous le numéro de dépôt 4573

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE

32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

BC CONSEILS

18 rue DE L'EGLISE
01800 Meximieux

V/REF :

N/REF : 2011 B 1098 / 2017-B-4573

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 12/06/2017,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2016.

Concernant la société

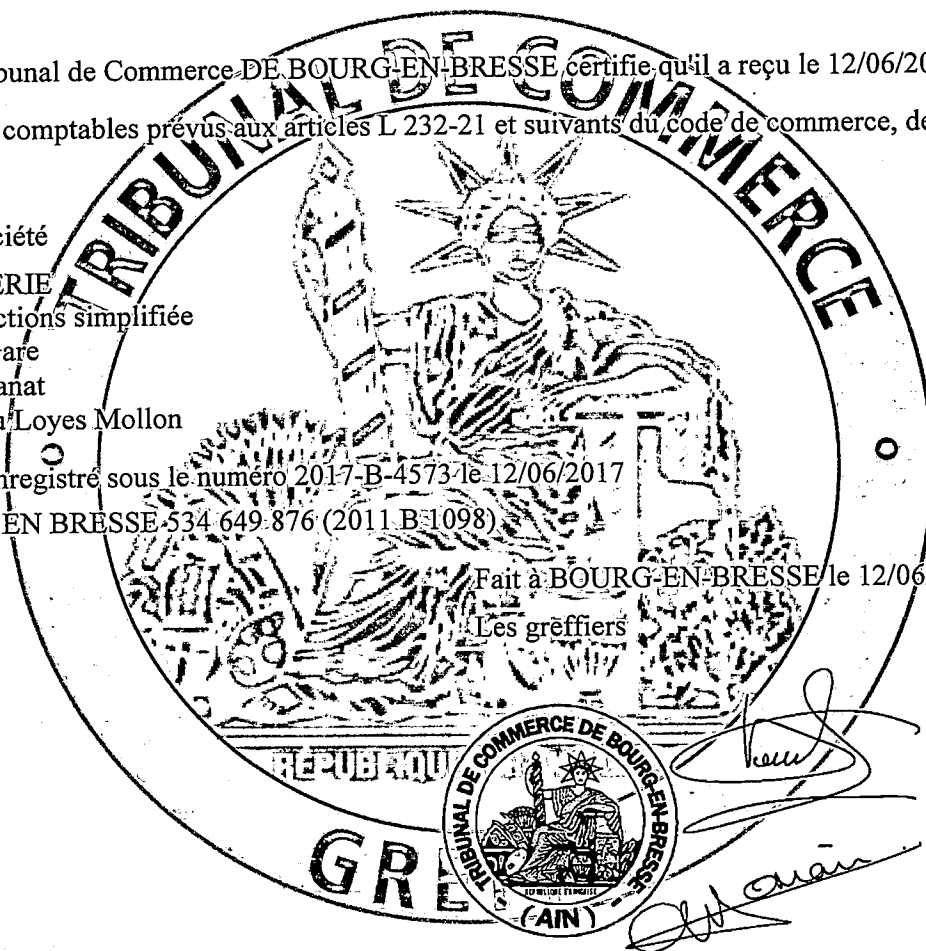
5 S INGENIERIE
Société par actions simplifiée
ZA Sous la Gare
rue de l'Artisanat
01800 Villieu Loyes Mollon

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4573 le 12/06/2017

R.C.S. BOURG EN BRESSE 534 649 876 (2011 B 1098)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 12/06/2017,

Les greffiers



EANE

VALLE

LEALE

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise RUE DE L'ARTISANAT 01800 VILLIEU LOYES MOLLON		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 3 4 6 4 9 8 7 6 0 0 0 2 4		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/12/2016				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 776	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	461	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	8 776	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	24 810	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 377	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CF	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 570	
TOTAL (II)		BJ	BK	35 426		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	10 000	
		Autres créances (3)	BZ	CA	30 071	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	10 285	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	511 600		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	840		
	TOTAL (III)	CJ	CK	562 797		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	626 989	IA	35 426	591 563
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS 5 S INGENIERIE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000 ...)			DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	114 125
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	112 731
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	243 357
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	52 500
	TOTAL (III)			DR	52 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	262
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	352
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	45 419
	Dettes fiscales et sociales			DY	128 010
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	121 660
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	295 706	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	591 563	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	295 706
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	262	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 5 S INGENIERIE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	1 108 418	FE		FF	1 108 418	
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 108 418	FK		FL	1 108 418	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	138	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 108 565
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	340 327	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	118 755	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 646	
	Salaires et traitements*					FY	293 377	
	Charges sociales (10)					FZ	128 593	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	10 853
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	52 500	
	Autres charges (12)					GE	168	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	950 223
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	158 342	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	677	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	677	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	774	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	774	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(97)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	158 245	

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	45 514	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 109 243	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	996 512	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	112 731	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	8 474
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	5 776	KE		KF	9 238		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	38 350	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA	184		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	6 061	LC		LD	1 012		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	44 411	LO		LP	1 196		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	3 570	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	3 570	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	53 758	ØH		ØJ	10 434			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	15 014	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	38 350	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	184	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	7 073	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	45 607	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	3 570	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	3 570	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	64 192	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIE										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	5 019	PF	1 218	PG		PH	6 238					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	16 802	QA	8 008	QB		QC	24 810					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI	102	QJ		QK	102					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 750	QM	1 524	QN		QO	4 275					
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	19 553	QV	9 635	QW		QX	29 188					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	24 572	ØP	10 853	ØQ		ØR	35 426					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IS - NORMAL

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Désignation de la société : SAS 5 S INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 591 563 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 112 731 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Amortissement des logiciels sur un an.
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 738 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 776	9 238		15 014
Immobilisations incorporelles	5 776	9 238		15 014
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 350			38 350
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		184		184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 061	1 012		7 073
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	44 411	1 196		45 607
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 571			3 571
Immobilisations financières	3 571			3 571
ACTIF IMMOBILISE	53 758	10 434		64 192

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	9 238	1 196		10 434
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	9 238	1 196		10 434
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 019	1 219		6 238
Immobilisations incorporelles	5 019	1 219		6 238
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 803	8 008		24 811
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		102		102
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 751	1 525		4 275
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 553	9 635		29 188
ACTIF IMMOBILISE	24 572	10 854		35 426

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 44 482 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 571		3 571
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 000	10 000	
Autres	30 071	30 071	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	840	840	
Total	44 482	40 911	3 571
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		52 500			52 500
Total		52 500			52 500
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		52 500			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 295 706 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	262	262		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 419	45 419		
Dettes fiscales et sociales	128 011	128 011		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	122 013	122 013		
Produits constatés d'avance				
Total	295 706	295 706		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 980			
(**) Dont envers les associés	352			

Charges à payer

	Montant
HONOR. COMPTABLE A PAYER	2 220
HONOR. CONS. JURID. A PAY	480
BANQUES INTERETS COURUS	262
CONGES A PAYER	12 477
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	4 991
TAXE APPRENTIS. A PAYER	1 954
TAXE FORMAT. PROFES. CONT	2 054
Total	24 439

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCE AVANCEE	840		
Total	840		

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 12 466 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

5S INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : rue de l'artisanat
ZA sous la gare
01800 VILLIEU LOYES MOLLON
RCS BOURG EN BRESSE : 534 649 876

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des procédures comptables et fiscales en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 1 108 418 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 950 223 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|----------------|
| - Achats de matières premières : | 340 327 euros. |
| - Autres charges externes : | 118 755 euros. |
| - Rémunération du personnel : | 293 377 euros. |
| - Charges sociales : | 128 593 euros. |

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 158 342 euros.

Le résultat courant avant impôts s'établit à 158 245 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 112 731,39 euros.



Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous allons porter nos efforts sur la politique commerciale afin d'augmenter notre chiffre d'affaires et continuerons à veiller au juste équilibre des charges.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31/12/2016, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICES	au comptant	Factures à 30 j.	Factures à 60 j.	TOTAL
31/12/2016	0	45 419	0	45 419
31/12/2015	0	80 886	0	80 886

(Les montants sont exprimés en euros.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société n'a pas pris de participations dans d'autres sociétés.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune activité de recherche ou de développement n'a été effectuée.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 112 731,39 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Au compte « Autres Réserves », soit :	32 731,39 euros
- Sous forme de Dividendes soit :	80 000,00 euros

Soit l'ensemble du résultat :	112 731,39 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués, au titre des précédents exercices.



EXERCICE CLOS	DISTRIBUTION	ABATTEMENT 40%
31/12/2016	80 000	32 000
31/12/2015	40 000	16 000
31/12/2014	0	0

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du code de commerce, d'approuver les conventions visée à ce même article et conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE :

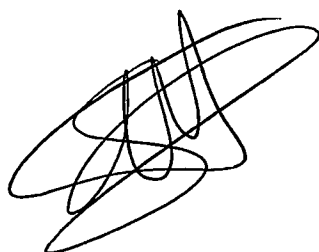
Nous vous précisons que la société n'est pas assujettie à la nomination d'un commissaire aux comptes selon l'article L 227-9-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

A Villieu Loyes Mollon
le 1er juin 2017,

Le Président



5S INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : rue de l'artisanat
ZA sous la gare
01800 VILLIEU LOYES MOLLON
RCS BOURG EN BRESSE : 534 649 876

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2016 se montant à 112 731,39 euros :

- Au compte « Autres Réserves » soit :	32 731,39 euros
- Sous forme de Dividendes soit :	80 000,00 euros

Soit l'ensemble du résultat :	112 731,39 euros

L'Assemblée prend acte :

- qu'aucune somme ne figure au bilan, au titre des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.
- et, conformément à l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale du 1er juin 2017.

Le 1er juin 2017,
Le président.

